

**Appel à candidatures pour le Prix de la pastorale interculturelle**

Sur mandat de la Conférence des évêques suisses (CES), la Commission Migrations et le service Migratio décernent le prix à une initiative exemplaire visant à développer une plus grande cohabitation entre les paroisses locales et les communautés parlant une autre langue. Un tel projet doit montrer de manière convaincante les possibilités d’un chemin vers une pastorale interculturelle.

**Qui peut postuler ?**

Le prix est décerné à des personnes qui s'engagent dans des communautés ou des paroisses locales parlant une autre langue pour une initiative ponctuelle ou à long terme. Il peut s'agir, par exemple, de services religieux et de célébrations, d'enseignement religieux ou d'un engagement socio-diaconal. L'originalité n'a pas de limites. Des institutions et des organisations comme, par exemple, des paroisses, des groupes de jeunes, des conseils missionnaires ainsi que des bénévoles peuvent également déposer leurs candidatures.

**Comment postuler ?**

Une description du projet de 4'000 à 6'000 signes ainsi que des documents complémentaires tels que des images suffisent. Le projet doit avoir été réalisé entre Pâques 2021 et 2022. Le prix est doté de CHF 3'500. Les candidatures pour ce premier concours seront évaluées par un jury composé de trois à cinq personnes. Le prix sera remis en public. La remise du prix aura lieu dans le cadre de la Journée des migrants en septembre 2022.

**Où puis-je déposer une candidature ou une proposition de lauréat ?**

Auprès de Migratio, le service de la Conférence des évêques suisses pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, case postale, 1701 Fribourg ou [info@migratio.ch](file:///C%3A%5CUsers%5Ccarmen.buda%5CAppData%5CLocal%5CMicrosoft%5CWindows%5CINetCache%5CContent.Outlook%5C1NKRC3NG%5Cinfo%40migratio.ch). Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à migratio, 026 510 15 05.

**Date limite d'envoi**

La date limite d'envoi est le 15 mai 2022.